

## Pétitions

négociations présentement sur le libre-échange au détriment des consommateurs et consommatrices moyens. A ces causes, ils demandent humblement que le Parlement rejette les propositions du projet de loi C-22 qui augmenteront certainement le prix des médicaments pour les Canadiens et Canadiennes.

[Traduction]

## OPPOSITION AUX CHANGEMENTS PROPOSÉS AUX PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter aujourd'hui plusieurs pétitions. La première émane de citoyens de ma circonscription de Spadina. Elle porte sur l'assurance-chômage.

Les pétitionnaires signalent que le rapport de la Commission Forget demande à mettre fin aux prestations régionales, ce qui soustrairait 1 milliard de dollars en transferts de revenus au Québec, 660 millions au Canada atlantique et 670 millions dans l'Ouest, et demande également à réduire la contribution du gouvernement aux prestations d'assurance-chômage, ce qui fait que tout compris, le revenu des sans-travail tomberait à moins de 140 \$ par semaine dans beaucoup de cas.

En conséquence, les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter tout projet de loi ayant pour but de supprimer la contribution fédérale au programme d'assurance-chômage ou de réduire les prestations de chômage versées aux sans-travail du Canada.

## LES VOLS À BASSE ALTITUDE À LA BASE DES FORCES ARMÉES À GOOSE BAY

**M. Dan Heap (Spadina):** J'ai une autre pétition émanant de plusieurs habitants de Toronto et des municipalités environnantes. La pétition concerne la base des Forces canadiennes de Goose Bay, au Labrador, et les vols d'entraînement à basse altitude qu'y effectuent des pilotes des pays de l'OTAN. Elle signale que ces vols d'entraînement, outre qu'ils nuisent à l'écologie locale et représentent une nuisance pour la vie quotidienne de la population, constituent également une activité belliqueuse, provocatrice et agressive qui est de nature à menacer la paix mondiale.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement de faire en sorte que le premier ministre mette un terme à tous les vols d'entraînement à basse altitude à la base des Forces canadiennes de Goose Bay, et qu'il mette fin aux négociations avec l'OTAN en vue de la création là-bas d'une base plus étendue.

## LE DROIT DE COMPARUTION DEVANT UNE COMMISSION DES RÉFUGIÉS

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, j'ai également une pétition, émanant de plus de 100 Canadiens de Toronto et des régions ontariennes avoisinantes, au sujet des réfugiés. Les pétitionnaires signalent qu'auparavant le Canada avait des normes plutôt bonnes pour l'attribution du statut de réfugié, mais que des tensions récentes l'ont enrayée et que le comité compétent du Parlement a proposé un nouveau système qui serait plus rapide et plus juste, mais que le gouvernement n'a pas encore agi malgré que cela ait l'appui des églises, de l'Association canadienne du barreau, du Congrès juif du Canada et d'autres organismes.

En conséquence, les pétitionnaires demandent au gouvernement et au Parlement de voter une loi qui incorpore les principes d'une équitable et complète audition verbale des postulants, devant une commission de réfugiés indépendante de la Commission d'immigration; ils demandent l'accès universel à ces auditions pour tous les postulants qui se trouvent au Canada, et une chance équitable d'arriver au Canada pour réclamer ce statut.

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter. La première porte sur la réglementation régissant l'entrée des réfugiés et demande au Parlement d'adopter une mesure législative qui accorderait des audiences justes et rapides aux personnes revendiquant le statut de réfugié, qui cherchent à venir au Canada.

## OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Ma seconde pétition porte sur les modifications proposées à la Loi sur les brevets et demande au Parlement de rejeter les propositions qui entraîneraient la hausse du prix des médicaments d'ordonnance pour les Canadiens, notamment les personnes âgées et celles qui sont obligées de prendre continuellement ces médicaments.

**M. George Henderson (Egmont):** Monsieur le Président, j'ai quatre pétitions à présenter aujourd'hui. La première porte la signature d'un certain nombre de personnes habitant notamment Rogersville, Sainte-Anne, et Black River Bridge, au Nouveau-Brunswick. Les pétitionnaires s'opposent aux changements proposés à la Loi sur les brevets et soutiennent que lesdits changements entraîneraient directement la hausse du prix des médicaments d'ordonnance au Canada.

J'ai une autre pétition qui traite du même sujet. Elle porte la signature de personnes habitant Sydney, Cap-Breton et Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, ainsi que Saskatoon, en Saskatchewan. Les pétitionnaires s'opposent aux changements proposés à la Loi sur les brevets et prient humblement le Parlement de rejeter ces propositions qui entraîneront pour les Canadiens une hausse du prix des médicaments d'ordonnance.

J'ai également une pétition provenant d'habitants de Sydney et de Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, et des localités avoisinantes. Ces pétitionnaires s'opposent eux aussi aux changements que le gouvernement envisage d'apporter à la Loi sur les brevets au moyen du projet de loi C-22.

Ma quatrième et dernière pétition est signée par des habitants de Shediac Bridge et de localités avoisinantes, ainsi que de Robichaud, au Nouveau-Brunswick. Ces pétitionnaires demandent aussi au gouvernement de renoncer à son projet de loi C-22. Ils demandent au Parlement de rejeter les propositions du projet de loi C-22 qui vont faire augmenter le prix que doivent payer les Canadiens pour les médicaments d'ordonnance.

[Français]

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de présenter à la Chambre trois pétitions signées par beaucoup de Canadiens de la province d'Ontario.